

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville et de l'aménagement de territoire
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE & DE LA
CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE M'SILA

A Monsieur :

Mahroug Abes: Entreprise de hydraulique et travaux Publiques et construction – M'sila

*** MISE EN DEMEURE N°02 ***

Suite au marché N° 59 visé en date 27/03/2024 par la commissions des marchés publics de la wilaya de M'sila approuvé sous le N ° 13 en date du 03/04/2024 .

Suite à la Mise en demeure N° 01 publié dans la presse **صدى الشرق** : en arabe date du: 03/08/ 2025 et **CRESUISE** en français en date du: 31/07/2025.

* Considérant ce qui suit :

- * Insuffisance des moyens matériels et humains au niveau du chantier.
- * Déficience dans la qualité de réalisation.
- * Retard important dans l'exécution des travaux par rapport au planning prévisionnel

L'Entreprise de hydraulique et de travaux Publiques et construction – M'sila

Mahroug Abes Chargé de la réalisation du projet .

Lot n°02: Travaux des réseaux primaires et secondaires des logements publics du 90 logements

LPL POS N° 08 commune d'Ouled Derradj Mise en demeure pour le deuxième fois

Il est demandé à l'entreprise d'achever les travaux est renforcé le chantier de réalisation des travaux immédiatement par les moyens humains et matériels dans un délai de 72 heures à partir de la date de la première apparition de cette mise en demeure dans le presse.

Si non les mesures correctives seront infligées à son encontre.